



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) COTRET Catherine agissant en qualité de Conseiller commercial

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000,00€ € a été versée à un compte bloqué dépôt capital social

Pour la société en formation SAS 2F MOTORS .

A l'agence de Mont de Marsan Sablar .

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
HARTE Frédéric	1000,00€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à Mont de Marsan

le 22/09/2023

Signature,

**CA CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**
Espace Professionnel - Banque Privée
Secteur MARSAN
57, Bd Antoine Lacaze
40000 MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 71 57 30 - Fax. 05 58 85 42 48
probp.marsan@ca-aquitaine.fr



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491
Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338_035HVZ

Ref. 1082061

Imp. Par CA Aquitaine - MAJ 06/2023